



Commission Economique pour l'Afrique
Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale
CEA/BSR-AC

Echos d'Afrique Centrale

N° 28 - Décembre 2012 ■ www.new.uneca.org



Œuvrer ensemble pour le succès du NEPAD en Afrique centrale

- Vers une révolution des transports
 - Central Africa's e-readiness scorecard
 - Lu pour vous – PME et corruption

SOMMAIRE



3- 4 *Edito*

5 Les TIC pour l'emploi

6-7 Le NEPAD en bonne marche

8-9 PDCT-AC : le temps pour
mobiliser des fonds

10-12 SRO-CA missions in 2012

16 Lu pour vous



NEPAD works for governance but also for peace and security in Africa - here is a positioning of UN troops in Goma, DRC

Publisher

Emile S. AHOHE

Editor in chief

Abel AKARA TICHA

Contributors

Amy TOURE,
Bertrand TACHAGO,
Ghitu – I – MUNDUNGE
Isidore KAHOUI
Joseph BARICAKO
Laurent D'ARONCO GIUSSEPE,
Lot TCHEEKO,
Mamadou BAL,
Tidjani CHETIMA,
Wilondja Claude Kapilukwa
ZHIYUAN QIAN

Proofreaders

Delphine FOGANG, Lucie MAFFO, Sylvie NGUIFFO



Commission Economique pour l'Afrique
Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale
CEA/BSR-AC

Une publication du Bureau sous régional pour l'Afrique Centrale de la commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique

Contacts

B.P. 14935 Yaoundé - Cameroun
Tél: +237 22 23 14 61 / 22 22 08 61 / 22 22 08 56
Fax: +237 22 23 31 85
Web: new.uneca.org/sro-ca-fr
Email: sroca@uneca.org



Emile S. Ahohe

Le NEPAD a été créé en 2001 en tant que moteur de réalisation des nouvelles priorités de développement de l'Afrique, avec l'appui technique des partenaires de l'Afrique (y compris l'ONU), pour stimuler la croissance du continent ainsi que son développement et sa participation à l'économie mondiale. Quelques temps après la naissance du NEPAD, l'Assemblée Générale des Nations Unies, dans ses résolutions 57/2 et 57/7 de l'année 2002, a fait de ce mécanisme, le cadre de référence pour l'appui de l'ONU et ses partenaires aux efforts du développement du continent africain.

C'est dans cette optique que juste après sa prise de fonctions en qualité de Secrétaire Général Adjoint de l'ONU et Secrétaire Exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) en septembre dernier, M. Carlos Lopes a fait un constat intéressant. Dans un monde caractérisé par des changements rapides, et au sein duquel la CEA joue un rôle extrêmement important, tout ce que la Commission fait doit avoir pour principal objectif d'accélérer le processus de transformation de l'Afrique. Et afin de jouer pleinement son rôle de conseil et de source de connaissances en vue du progrès socio-économique en Afrique, il importe que dans le cadre de la mise en œuvre du programme de NEPAD, la CEA s'associe aux autres agences et institutions du Système des Nations Unies.

Pour mieux coordonner les actions des agences et institutions du SNU en appui aux programmes de l'Union Africaine et du NEPAD un Mécanisme de Coordination Régionale (MCR) a été mis en place au niveau continental. Afin de mieux répondre aux besoins

des sous-régions, il a été convenu que ce Mécanisme qui comprend neuf groupes thématiques soit décentralisé. D'où la création dans certaines sous-régions des Mécanismes de Coordination à l'appui des actions de l'UA et de son programme de NEPAD.

Le MCSR de l'Afrique Centrale a vu le jour à Douala au Cameroun en 2009 avec la création d'un Programme Indicatif Commun

internationale, devons travailler dans un esprit d'équipe dans la poursuite du programme du NEPAD en Afrique Centrale. Premièrement, nous devons aller ensemble dans la même direction afin de réduire le chevauchement des efforts déployés par les organismes des Nations Unies à l'appui au développement en Afrique centrale. Deuxièmement, ce n'est qu'ensemble que nous pouvons mieux aligner tous les programmes des Nations Unies sur les

“ nous, en tant que la communauté internationale, devons travailler dans un esprit d'équipe dans la poursuite du programme du NEPAD en Afrique Centrale. ”

articulés autour de six groupes thématiques, avec pour objectifs :

- i) le renforcement des infrastructures de transport, d'énergie, d'eau et des TIC ;
- ii) l'amélioration de la gouvernance, de la paix et de la sécurité ;
- iii) le développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ;
- iv) la promotion des sciences et des technologies ;
- v) le développement du commerce et l'amélioration de l'accès aux marchés ;
- vi) le développement des cadres institutionnels.

Les progrès louables déployés au titre de la mise en œuvre du Programme Commun Indicatif sur la période 2010-2012, comme cela a été révélé lors de la quatrième réunion de suivi de la MCSR qui s'est tenue à Libreville en Octobre 2012, laissent augurer de meilleurs résultats au titre de l'exécution du futur PCI qui devra couvrir la période 2013-2015.

En tournant la page de 2012, il importe de nous rappeler et de rappeler à nos partenaires les principales raisons pour lesquelles nous, en tant que la communauté

priorités des communautés économiques de la sous-région (CEEAC et CEMAC). Troisièmement, des nouveaux défis pour l'Afrique centrale comme l'accaparement des terres, les changements climatiques et la pénurie d'eau, l'énergie, le chômage des jeunes, la perte de biodiversité, etc. nécessitent de travailler en synergie. Quatrièmement, il nous faut agir en synergie pour mettre en place un plan de suivi des OMD au-delà de 2015 ainsi qu'une stratégie poste-RIO+20. Cinquièmement, chacun de nous, en tant qu'organisations spécialisées des Nations Unies, en collaboration avec nos partenaires, peut utiliser ses avantages comparatifs afin de renforcer le processus d'intégration régionale au profit de tous les pays de la région. Ensemble, nous pouvons, et nous devons le faire.



Le MCSR nous permettra d'atteindre notre cible – le développement de l'Afrique centrale

Tracing NEPAD's tomorrow, TOGETHER

NEPAD was set up in 2001 as the engine for addressing Africa's new development priorities with technical support from Africa's partners (including the UN) to enhance the continent's growth, development and participation in the global economy. Shortly after NEPAD's birth, the UN General Assembly, in its Resolutions 57/2 and 57/7 of 2002, adopted the position that the New Partnership for Africa's Development (NEPAD) should be the framework within which the international community, including the United Nations system should concentrate its efforts for Africa's development.

It is in this regard that shortly after Mr. Carlos Lopes assumed his functions as the new UN Under-Secretary General and Executive Secretary of the UN Economic Commission for Africa in September 2012, he made it absolutely clear that in a world that is changing "fast and furious" and in which ECA has an incredibly important role to play as part of what is currently the African Moment, everything the Commission does has to be meaningful for the transformation of Africa. And we, as the socio-economic policy advisory and knowledge for development arm of the UN in Africa, cannot begin to envision support for such transformation without getting our act together with sister organizations and specialized programmes within the UN in support of NEPAD.

And to better coordinate UN inter-agency support to the African Union and its NEPAD programme, the Regional Coordination Mechanism (RCM) was set up at continental level. And to better respond to the needs of the various sub-regions of the continent, it was decided that this Mechanism, comprising nine thematic groups be decentralized.



One of the six thematic clusters of SRCM in Central Africa focuses on initiatives that develop agriculture and improve food security

Hence, the creation of the Sub-regional Coordination Mechanism (SRCM) in support of UN-wide action to the AU and its NEPAD programme.

Central Africa's SRCM came into being in Douala Cameroon in 2009 with six clusters created to oversee a common indicative programme for the sub-region with themes ranging from policy and technical support to the improvement of infrastructure to the development of a sub-regional institutional framework to boost NEPAD and MDG agendas in Central Africa. Given the commendable progress made toward this end, as was revealed in the fourth follow up meeting of the SRCM held in Libreville in October 2012, we are optimistic that better results

would be obtained in the 2013-2015 triennium.

That's the more reason why, as we turn the page of 2012, we should remind ourselves and our partners of the most important reasons why we must work together to deliver as one international community in support of NEPAD's programme in Central Africa. First, we must forge ahead together to reduce the duplication of efforts by UN agencies to support development in Central Africa. Second, it is only together that we can better align all UN programmes to the priorities of the economic communities of the sub region (ECCAS and CEMAC). Third, there are emerging challenges for Central Africa such as land grabbing, climate change and water scarcity,

energy, youth unemployment biodiversity loss etc. which many heads working together can tackle better than one. Fourth, we need a robust synergy to address a post-2015 MDG strategy as well as a post-Rio+20 agenda. Fifth, each of us, as specialized UN organizations, together with our partners, can use the comparative advantages of our various organizations to reinforce a streamlined regional integration process that benefits every country in the region. Together we can, and we should accomplish this mission.

L'espoir qu'offre les TIC pour l'emploi des jeunes en Afrique centrale

Réunis à Libreville, Gabon, les 12 et 13 novembre 2012, une quinzaine d'experts des TIC et de l'insertion professionnelle venant de Sao Tomé et Príncipe et des pays membres de la CEMAC, ainsi que des experts du Secrétariat Général de la CEEAC et de la Commission de la CEMAC ont fait un appel aux communautés économiques de la sous-région pour la mise en place d'un observatoire sous régional de l'emploi dans le but de favoriser le partage d'expériences, une lisibilité et une transparence sur la gestion des offres d'emplois à l'échelle de la sous-région.

C'était lors d'un atelier co-organisé par la CEA/BSR-AC et l'Office National de l'Emploi du Gabon pour la validation d'une étude menée par la CEA/BSR-AC, sur l'évaluation de la capacité des pays à utiliser les TIC pour l'emploi en Afrique centrale. Au cours de cet atelier, les experts ont entre autres préconisé la création d'un comité composé de la CEA et d'un point focal des services publics de l'emploi (SPE) dans chaque pays de la sous-région, pour le suivi de la mise en œuvre du plan quinquennal e-Emploi pour l'Afrique centrale élaboré par la CEA/BSR-AC et ses partenaires.

Quelques constats du rapport sur l'e-Emploi en Afrique centrale

Il existe une situation paradoxale dans la sous-région de l'Afrique centrale. En effet, cette sous-région crée de la richesse sans produire des emplois. L'extraversion de l'économie extractive essentiellement, des cultures de rente aussi crée une situation de précarité préjudiciable à l'emploi. Il en résulte des difficultés d'insertion dans le marché du travail durement ressenti par les chercheurs d'emploi dont les agences nationales de l'emploi sont les lieux d'expression.

Dans ce contexte, les TIC deviennent un outil incontournable d'accès aux emplois disponibles. Les TIC introduisent dans le processus et le parcours de recherche : clarté, flexibilité, transparence et crédibilité.

Points forts de la cérémonie protocolaire

Deux discours ont ponctué l'ouverture de cet atelier. D'abord, M. Giuseppe-Renzo D'Aronco, représentant du Directeur de la CEA/BSR-AC, a déclaré que le projet e-Emploi vise d'une part à renforcer les capacités des jeunes diplômés aux techniques de recherche d'emploi et d'autre part à les aider dans



M. Bertrand Tachago, de la CEA-BSR-AC, explique les enjeux du projet e-emploi pour la sous-région

l'optimisation de l'utilisation des TIC afin de permettre leur insertion professionnelle. Quant à lui, le Directeur Général de l'Office National de l'Emploi du Gabon, M. Henri-Jacob OYONO NGOMO, a souligné l'importance de la contribution des TIC dans la recherche d'emplois des jeunes diplômés au regard des nouvelles méthodes de diffusion des offres utilisées par les employeurs.

Plus de 240 jeunes formés et 60 offres d'emploi trouvées

La CEA/BSR-AC, en partenariat avec l'UIT, la CEEAC, le PNUD et les Etats de l'Afrique centrale, a créé et mis en œuvre ce projet pour aider à lutter contre le chômage et la pauvreté à l'aide des TIC. Plus spécifiquement, ce projet a pour but de renforcer les capacités des jeunes diplômés et des chômeurs en techniques de recherche d'emploi grâce à l'usage des TIC. Initié dans une phase pilote dans deux pays (le Congo en 2007 et le Gabon en 2011), le projet a formé près de 240 jeunes parmi lesquels une soixantaine ont trouvé un emploi en entreprise.



Les experts suivent une présentation avec attention

L'appui des nations unies aux programmes du NEPAD

Au terme de la quatrième réunion de suivi du Mécanisme Sous-Régional de Coordination (MSRC) de l'appui du Système des Nations Unies à la mise en œuvre des programmes UA/NEPAD en Afrique Centrale tenu à Libreville (Gabon) le 17 octobre 2012, il ressort que 50% des 96 activités dans le cadre du Programme Commun Indicatif (PCI) d'appui à la mise en œuvre du Programme UA/NEPAD en Afrique Centrale a été réalisé en fin septembre 2012. Ce programme, conçu sur la base du premier Programme Pluriannuel de Coopération CEA/CEMAC/CEEAC et des contributions fournies par les agences du SNU et autres institutions partenaires, comprend six axes principaux, à savoir : (1) développement des infrastructures de Transport,

Energie, TIC, Eau et Hygiène coordonné par la BDEAC, (2) Gouvernance, Paix et Sécurité supervisé par le PNUD, (3) Industrie, Commerce et Accès aux marchés coordonné par l'ONUDI, (4) Agriculture, Sécurité Alimentaire et Environnement supervisé par la FAO, (5) Science et Technologie, Mise en valeur des ressources humaines, Emploi, VIH/SIDA coordonné par le BIT, et (6) Développement des cadres institutionnels supervisé par la CEA/BSR-AC.

Interventions protocolaires

Selon le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères de la Coopération Internationale, de la Francophonie, chargé du NEPAD et de l'Intégration Régionale de la République du

Gabon M. Henri Békaké Akwé, qui a ouvert la réunion, le NEPAD reste, un important levier de développement pour l'Afrique et son intégration dans la dynamique de la mondialisation. Il a cité le mécanisme d'évaluation par des pairs, le programme détaillé de l'agriculture africaine, le plan d'action pour l'environnement et le programme du développement d'infrastructures en Afrique comme des importantes composantes du programme de NEPAD en bonne voie. Dans cette optique, a-t-il indiqué, le NEPAD reste comme cadre institutionnel et programmatique pour la réalisation de l'unité, la solidarité, l'intégration et le développement de l'Afrique centrale. Avant son intervention, le représentant de l'Union africaine, M. Jean Yves Adou et le Directeur du CEA/BSR-AC M. Emile Ahohe, ont souligné le rôle de leurs deux institutions à assurer une meilleure prévisibilité et une plus grande efficacité de leurs actions au profit de la mise en œuvre du Programme NEPAD en Afrique Centrale.

Recommandations principales

Après une longue journée de réflexions intenses, les participants à cette réunion ont fait plusieurs recommandations



Echanges fortes sur le bilan et avenir du PPA entre la CEA, la CEEAC et la CEMAC

NEPAD – en bonne marche en Afrique centrale

autours des rubriques relatives au cadre opérationnel du PCI, au financement de ce programme et sur les perspectives d'un deuxième PCI de 2013 à 2015. Les principales composantes de ces recommandations sont : la mise en place la Cellule ad hoc de liaison entre la CEA/BSR-AC et le Secrétariat de la coordination du NEPAD/AC (action pour le Secrétariat Général de la CEEAC), le renforcement de la collaboration entre la CEEAC et la CEMAC dans le cadre du processus de rationalisation engagé par les deux Institutions, l'amélioration de la communication sur les projets et programmes communautaires, une action continue de plaidoyer afin de mobiliser davantage de ressources pour appuyer la CEMAC, la CEEAC et leurs institutions et organismes spécialisés ainsi que la prise en compte des de l'économie verte (et autre nouveaux défis de l'Afrique centrale) et les priorités identifiées par Groupe Thématique pour une bonne marche du deuxième phase du PCI allant de 2013 à 2015.

Programme Pluriannuel de Coopération CEA/BSR-AC – CEEAC – CEMAC

La quatrième réunion de suivi du MSRC en Afrique centrale a été suivie le 18 octobre 2012 de



Photo de famille à l'ouverture de la réunion sur le MSRC

la Réunion ad hoc d'Experts sur la mise en œuvre du deuxième Programme Pluriannuel de Coopération (PPA II) 2011-2013 entre la CEA/BSR-AC, la CEEAC et la CEMAC. Et d'après le Directeur de la CEA/BSR-AC M. Emile Ahohe, le PPA pour la période 2011-2013 a été exécuté à hauteur de 46,8%. Le rapport d'évaluation de cette phase du programme montre que les taux de réalisations les plus significatifs concernent la vulgarisation de l'information sur les activités d'intégration sous régionale (100%), la promotion et la consolidation de la paix, la sécurité et la gouvernance politique (75%).

Plusieurs organisations ont pris part à ces deux réunions, notamment : la Commission de l'Union Africaine, la CEEAC, la CEMAC, la CICOS, la COREP, la COMIFAC, l'ISSEA, l'ISTA, l'OCEAC, la CR/NEPAD, la Présidence dédiée du COPIL/

Rationalisation CER/AC, l'OAPI, la BAD, le BIT, le Bureau sous-régional de la FAO, l'Equipe d'appui inter pays de l'OMS pour l'Afrique Centrale, l'ONUDI/ Représentation pour les pays d'Afrique Centrale, le PEAC, le PNUD, l'UIT, l'UNESCO/ Bureau multi pays de Libreville, l'UNICEF-Gabon et la CEA (BSR-AC et EDND).

Background du MSRC en Afrique centrale

Mise en place en novembre 2009, à Douala, Cameroun suite aux travaux de la deuxième consultative sur la mise en œuvre des programmes de l'UA et du Nepad dans la sous-région de l'Afrique centrale, le MSRC est animé par la réunion annuelle des agences et institutions partenaires qui appuient ledit programme.

Le temps de mobiliser les ressources pour financer l

Le Comité Opérationnel de Suivi (COS) de la mise en œuvre du Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC), prépare activement première la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement de son Premier Programme Prioritaire élaboré pour améliorer les infrastructures et les services de transport en Afrique Centrale. C'est dans ce cadre que trois importantes rencontres réunissant des membres des Gouvernements des pays de l'Afrique centrale, des délégations des quatre institutions membres du COS – notamment le Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la CEA (CEA/BSR-AC), le Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ;

ainsi que des experts en transport de l'Afrique Centrale ont eu lieu à Kinshasa à la fin du mois de septembre dernier. Il s'agissait d'une réunion des experts, d'une réunion du COS et d'une réunion du Comité Ministériel de Suivi (CMS), dans le but d'entériner les dernières modalités pour l'organisation de la table ronde des bailleurs des fonds.

Résultats de ces réunions :

Les assises de Kinshasa ont permis l'adoption par le CMS, des plusieurs résolutions soumises par le COS, sur la base des propositions des experts. Il s'agit notamment de:

- La feuille de route actualisée des activités à mener jusqu'à la tenue de la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement des projets du Premier Programme Prioritaire du PDCT-AC. Cette feuille de route inclut, entre autres, les détails du suivi des conclusions de la Table Ronde par le COS et le calendrier de désignation du Champion de la Table Ronde. A



propos dudit Champion, le CMS a demandé au Président du COS, d'approcher M. Jean PIN (ancien Président de la Commission de l'Union Africaine), M. Olivier KAMITATU ETSU (ancien Ministre du Plan de la République Démocratique du Congo) et M. Thomas DAKAYI KAMGA (ancien Secrétaire Général de l'Union Douanière et Economique des Etats de l'Afrique Centrale –actuel CEMAC) pour solliciter leur disponibilité à jouer ce rôle;

- Le budget de la Table Ronde estimé à 700 millions de FCFA soit l'équivalent de 1,5 million de dollars américains environ, à répartir équitablement entre les dix Etats membres de la CEEAC ;

- La proposition du COS d'organiser la Table Ronde au siège de la Banque Africaine de Développement (BAD) à Tunis, mi-mars 2013.

Note d'espoir

Présidant les travaux de cette



La formation des experts sur la gestion du site web du PDCT-AC

Le Premier Programme Prioritaire du PDCT-AC



quatrième réunion du Comité Ministériel de Suivi (CMS) du PDCT-AC, le Ministre des Transports et Voies de Communication de la République Démocratique du Congo, M. KALUMBA MWANA NGONGO Justin, a exprimé l'honneur de la RDC d'avoir été désignée pour abriter les assises du CMS, et a souligné que la volonté politique commune, actuellement affichée par les différents gouvernements de la sous-région, permettra d'avancer significativement vers une intégration rapide de l'Afrique Centrale. Il a aussi fait part de son optimisme quant à la tenue effective de la Table Ronde de Tunis.

Tous les Chefs de délégation se sont séparés sur une note d'espoir de voir les bailleurs de fonds se mobiliser fortement en faveur des différents projets intégrateurs du PDCT-AC, afin que la sous-région Afrique Centrale puisse amorcer un tournant irréversible sur le chemin de l'intégration régionale.

Le COS prépare sa communication

Juste deux mois après ces trois réunions, les experts en communication et les points focaux du Comité Opérationnel de Suivi (COS) du PDCT-AC se sont réunis au siège de la BDEAC à Brazzaville, au Congo le 5 et 6 décembre 2012 pour une formation pratique sur la gestion du site web du PDCT-AC.

Cette formation, facilitée par M. Mabrouk Haoues de Media Net à Tunis, constitue une étape importante de la feuille de route qui devait aboutir à la tenue de la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du Premier Programme Prioritaire du PDCT-AC composé de 55 projets dont 22 ont déjà obtenu des financements.

S'adressant aux participants venus de la CEA/BSR-AC, du Secrétariat Général de la CEEAC, de la Commission de la CEMAC et de la BDEAC, le Vice-Président de la BDEAC M. André Nzapayeke, a apprécié la

qualité de la plateforme virtuelle du PDCT-AC déjà disponible et a exhorté les participants à donner de la vie au site. Pour sa part, le Conseiller au Cabinet du Président de la BDEAC, M. Jean Robert TsoyeNkono a insisté sur l'importance de l'apport de chaque institution membre du COS pour alimenter le site selon le protocole établi.

A propos du PDCT-AC

Le Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC) a été adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de l'Afrique Centrale, le 27 janvier 2004 à Brazzaville. La liste des projets du PDCT-AC est un « catalogue » exhaustif des besoins de la sous-région en matière de développement des infrastructures de transport, exprimés collectivement par les Etats membres.



Photo de famille du Comité Ministériel de Suivi

Services des conseils à nos partenaires : zoom sur quelques



Mission et institution d'accueil

Séminaire sur la Conjoncture Economique du second semestre 2012 à Douala en Octobre 2012, organisé par l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharien (AFRISTAT)

Les participants ont retenu de la présentation du M. Mundunge que le Partenariat Mondial pour le Développement a enregistré quelques progrès en matière de traitement de la dette extérieure et, dans une moindre mesure, d'accès aux médicaments essentiels et de transfert des technologies. L'accession au point d'achèvement de l'initiative PPTE a notamment permis à plusieurs pays de bénéficier d'allègements substantiels de leurs dettes extérieures. Par contre, la sous-région n'a pas véritablement bénéficié de l'afflux de l'Aide Publique au Développement (APD) observé au cours de la dernière décennie.

Au titre des discussions, M. Mundunge a fait observer la proximité entre les prévisions de croissance

économique en 2013 pour la zone CEMAC annoncées par les représentants de la BEAC et celles contenues dans la dernière édition des Perspectives Economiques en Afrique. Il a également tenu à faire part des difficultés rencontrées par le BSR-AC pour obtenir des données d'informations récentes sur la situation économique et sociale dans les pays de la CEEAC non membres de la CEMAC. A ce propos, il a lancé un appel aux représentants du Burundi et de Sao Tome et Principe pour que ces informations soient rendues disponibles ou que des consultants nationaux soient identifiés pour la réalisation de l'édition 2013 du Rapport sur les Economies d'Afrique Centrale.

En perspective

***29ème session du COMITE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS
«Les enjeux et défis de l'économie verte en Afrique Centrale »***

Libreville, République Gabonaise, 27 février – 1er mars 2013

sorties des nos experts en 2012

Mission and host institution: Civil society training on post-conflict management in Kampala, Uganda, November 2012, facilitated by ECA



*ECA/SRO-CA Representation:
Ms. Amy Toure (Regional Adviser on Post-Conflict
Management and Governance)*

Major take-home

Question: Why are women under-represented in public domain?

Answer: a) National laws and judicial systems and customary laws remain discriminatory; b) Generally, after a crisis, there is low participation and lack representation in political life. Example: Although the global share of women in parliaments has increased slowly and has reached an all-time high of 19 percent in 2010, 58 countries still have only 10 percent or fewer women members in their legislatures

Question: How can women's participation in political rebuilding be improved on?

Answer: Women's participation can be increased by enacting reforms to end gender discrimination, setting quotas for female representation in government and undertaking capacity development to strengthen women's leadership skills.



*Echos d'Afrique Centrale
wishes you a
Happy New Year*



Mission et institution d'accueil :

*R*éunion des experts en prélude de la réunion des ministres en charge de l'aviation civile des Etats de l'Afrique centrale pour examiner et adopter des rapports sur la mise en place d'une agence régionale de régulation du transport aérien ; organisée en juin 2012 par la Secrétariat General de la CEEAC à Bujumbura

*Participation de la CEA/BSR-AC :
M. Tidjni Chetima (Economiste)*

Constats majeures

La réunion des experts avait pour objectifs principaux d'examiner et de valider le rapport de l'étude de mise en place d'une Agence Régionale de Régulation du Transport aérien ainsi que le Code révisé de l'Aviation Civile. Il est à noter que la mise en place d'une agence régionale de régulation du transport aérien résulte d'une recommandation formulée par l'étude sur l'amélioration du transport aérien en Afrique centrale, réalisée par le BSR-AC pour le compte de la CEEAC.

Le représentant de la CEA/BSR-AC a contribué à l'organisation de la réunion et aux débats qui ont

abouti aux recommandations permettant aux Ministres d'adopter les décisions suivantes : dénommer la structure régionale à mettre en place comme «Agence Régionale de l'Aviation Civile en Afrique Centrale» ; faire de l'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne et de Maintien de la Navigabilité des Aéronefs en Afrique Centrale (ARSA) déjà existante, la Direction Technique de l'Agence Régionale de l'Aviation Civile en Afrique Centrale; financer l'Agence Régionale à partir de ressources en provenance de

- (i) la contribution des CER,
- (ii) la contribution des Etats,
- (iii) les redevances pour les services rendus, et
- (iv) les dons, legs, subventions et libéralités.



*Echos d'Afrique Centrale
vous souhaite une
Bonne et heureuse Année*

Services publics et PME : Effets de la corruption

(Extraits tirés d'une étude préparée par la CEA/BSR-AC sur ledit sujet en prélude à la 28ème session du Comité Intergouvernemental d'Experts d'Afrique Centrale à Brazzaville Congo en février 2012)

En Afrique Centrale, la corruption dans les services publics fait partie des principales contraintes au développement des affaires. L'ampleur de la corruption est différente, d'un pays à un autre mais le phénomène se manifeste toujours sous forme de détournement de fonds publics, de pourboires, des trafics d'influence et de la fraude. Les PME peuvent être impliquées dans des actes de corruption tout au long de la chaîne des services publics dont elles bénéficient à l'occasion de la création et du fonctionnement de l'entreprise. L'objectif ici est dans un premier temps de situer la corruption parmi les obstacles aux affaires en Afrique Centrale, avant d'examiner ses modalités et ses implications dans la fourniture des services publics aux PME en se basant sur les cas de certaines administrations telles que les impôts, les services des douanes, les organismes en charge des marchés publics, les inspections du travail, la police, la justice, le contrôle phytosanitaire.

Corruption et climat des affaires

Selon le rapport de la BAD de 2009 sur la compétitivité, les dirigeants africains continuent de placer la corruption en tête des obstacles entravant le développement avec des données objectives pour corroborer cette perception.

L'environnement réglementaire constitue un aspect important de l'environnement des affaires. De nombreuses données micro-économiques montrent que l'existence de règles et d'une réglementation transparentes et faciles à interpréter a une nette influence sur la compétitivité d'un pays. Par conséquent, lorsque ces règles deviennent pesantes, elles représentent un frein, et même un coût, pour l'entreprise.

PME et procédures d'enregistrement

Les difficultés d'enregistrement en Afrique centrale dépassent celles observées dans les

autres régions du continent. Le nombre de procédures nécessaires à l'enregistrement sont parmi les plus élevés du monde ; l'Angola, le Tchad et la RDC étant les pays où il est le plus difficile de formaliser une PME. Les coûts réglementaires constituent en général un autre fardeau très important pour les petites entreprises que pour les grandes du fait de la multiplicité des administrations concernées et donc du risque de corruption. Il a été prouvé que la mise en place des interfaces uniques permettait non seulement une économie de temps et d'argent, mais elles augmentaient également la transparence. Ces interfaces encore dénommées guichets uniques, sont des organismes regroupant les représentants de diverses administrations interagissant avec les PME. Ces guichets uniques qui ont pour objectif premier de simplifier les processus d'enregistrement ont aussi pour vocation ultime d'offrir un cadre favorable permettant de préserver les PME des risques de corruption de l'administration

publique.

De la mise en place d'un guichet unique

Les Guichets Uniques concourent à la facilitation des échanges en accélérant les délais et en réduisant les coûts. Ils impliquent plus de transparence et permettent une meilleure traçabilité. Un Guichet Unique, quel que soit le modèle auquel il se réfère, doit être en mesure de simplifier et faciliter la fourniture et la mise en commun des informations nécessaires à l'accomplissement de toutes les formalités relatives au commerce, aussi bien pour les opérateurs commerciaux que pour les autorités publiques. Le recours à un tel système peut améliorer l'efficacité et la rentabilité des contrôles officiels et réduire les frais à la fois pour les pouvoirs publics et les opérateurs commerciaux grâce à une meilleure utilisation des ressources.

En Afrique Centrale, le Cameroun et le Gabon peuvent être cités en exemple pour avoir initié des projets de création de guichets uniques afin de se prémunir contre les actes de corruption au sein des administrations chargés de l'enregistrement des entreprises.

PME et administration fiscale

Du côté des administrations fiscales, au-delà du détournement du produit de l'impôt, la parafiscalité, qui comprend toute la fiscalité en marge du Code Général des Impôts, générée par les collectivités locales, les administrations et les sociétés publiques constitue une autre forme de corruption. C'est particulièrement le cas aux postes frontières et aux ports où le manque de contrôles hiérarchiques conduit à des contrôles abusifs et à un niveau élevé de sur taxation. Au Congo par exemple, il ressort d'une enquête menée par l'Union des Patronats d'Afrique Centrale (UNIPACE) que les chefs d'entreprises passent entre 60 et 70 % de leur temps en tracasseries administratives et que la fiscalité et la parafiscalité absorbent plus de 50 % du chiffre d'affaires.

PME et services des douanes

Dans de nombreux pays en voie de développement, les recettes douanières demeurent une importante source de financement public. Cependant, l'efficacité des douanes en matière de mobilisation des recettes est sujette à caution. Au Cameroun par exemple, de nombreux contrôles

de douane s'accompagnent inévitablement d'amendes informelles dans le transport de marchandises et de personnes. Les effets de la corruption dans les services des douanes peuvent s'analyser au plan économique, du fait d'une concurrence déloyale au détriment des entreprises honnêtes qui refusent de prêter le flanc à la pratique des pots de vin. Une douane peu performante allonge les délais et augmente les coûts de passage des marchandises. Ces charges pèsent sur le budget de l'importateur. Une douane inefficace peut aussi laisser se développer le commerce illicite entretenu par la contrebande, la contrefaçon et la fraude commerciale. Ces irrégularités détruisent des pans entiers de l'économie et menacent la survie même des entreprises.

“ En Afrique Centrale, le Cameroun et le Gabon peuvent être cités en exemple pour avoir initié des projets de création de guichets uniques afin de se prémunir contre les actes de corruption au sein des administrations chargés de l'enregistrement des entreprises ”

PME et marchés publics

Les PME sont souvent victimes des actes de corruption perpétrés dans le domaine des marchés publics. Au Congo par exemple, l'Etat, les municipalités, les entreprises publiques et le secteur pétrolier représentent d'importants marchés en termes de travaux publics (BTP), de maintenance, de fournitures et de

sous-traitance, mais ces marchés sont la plupart du temps inaccessibles aux PME. Les gros marchés sont attribués à de grandes entreprises qui ne sous traitent pas, alors que la loi relative à la sous-



La corruption ralentit le

traitance pétrolière, donne en principe priorité aux PME congolaises (UNIPACE,). Au Gabon par exemple, les grandes entreprises, regroupées au sein de la Confédération Patronale Gabonaise, sont très organisées et peuvent gérer leurs relations en direct avec les pouvoirs publics.

PME et transports

Des pratiques malsaines dues aux agents de contrôle et aux transporteurs entravent considérablement le mouvement des biens et des personnes sur les axes routiers. Indépendamment de l'état des routes, le phénomène de corruption qui se manifeste sous différentes formes revêt un aspect

Services publics et PME : Effets de la corruption

important pour l'économie de la sous-région. D'un côté, l'absence de transparence dans les formalités de passage des frontières, la multiplicité des contrôles routiers le long des corridors, les



travail et de la prévoyance sociale au niveau des entreprises. Les fonctionnaires en charge de cette inspection peuvent aussi arbitrer les litiges et les conflits de l'emploi afin d'entretenir une bonne relation entre les employeurs et les salariés. Les inspecteurs de travail constituent ainsi un chaînon essentiel pour une meilleure organisation du marché de travail et surtout pour le respect des droits des travailleurs par les entreprises.

Mais face aux agissements de certains employeurs au mépris de la législation sociale, et moyennant une corruption des fonctionnaires en charge de l'inspection de travail, les contrôles effectués auprès desdites entreprises s'avère parfois inefficace bien qu'ils aient le pouvoir de constater les infractions aux lois sociales dans le cadre de leur mission. Cela pourrait porter préjudice aux salariés et crée une sensation de précarité à leur endroit.

PME et justice

La corruption en milieu judiciaire concerne les actes de corruption des juges, des procureurs et des auxiliaires de justice tels que les avocats, les notaires, les huissiers dans leur intervention dans le système judiciaire. La corruption au niveau de la justice peut ainsi se manifester sur plusieurs aspects. Dans certains cas, les décisions prises sont influencées par les liens d'amitié avec les parties principales (défendeur, victime, procureur

ou avocat) ce qui est contraire à la déontologie du métier. Dans d'autres cas, les entreprises elles-mêmes sont prêtes à donner un pot-de-vin aux juges pour qu'elles ne soient pas condamnées pour les actes illégaux effectués (concurrence déloyale, falsification des produits, fraudes dans les états financiers, etc.), ou encore pour sortir gagnant à la suite d'un conflit quelconque comme un litige sur un bail, un litige foncier, un litige avec le personnel qui réclame certains droits, l'octroi de permis d'exploitation minière, etc.

PME et contrôle phytosanitaire

La fraude peut avoir lieu lors du contrôle phytosanitaire des cargaisons pour avoir la certification ou bien lors de la mise en œuvre des procédures appropriées pour que la sécurité phytosanitaire des cargaisons soient préservées après certification jusqu'au moment de l'exportation.

C'est pour éviter de tel cas que certains produits sont labellisés pour faciliter leur traçabilité et de permettre ainsi de limiter les conséquences désastreuses pour des raisons phytosanitaires aux entreprises qui en étaient à l'origine du problème.

“ les entreprises elles-mêmes sont prêtes à donner un pot-de-vin aux juges pour qu'elles ne soient pas condamnées pour les actes illégaux effectués (concurrence déloyale, falsification des produits, fraudes dans les états financiers, etc.), ”

développement des PME

tracaseries administratives sont autant de contraintes que subissent les transporteurs routiers. Et de l'autre côté, l'état défectueux des véhicules, le délai de temps d'attente, les papiers incomplets, la fraude pratiquée sur les transports de transit obligent les transporteurs à corrompre les agents de contrôle le long des axes routiers surtout des corridors, et par conséquent engendrent des coûts supplémentaires aux entreprises.

PME et inspection du travail

Au niveau de l'inspection du travail, tout un ensemble d'organisations existe au niveau de chaque pays qui est chargé de contrôler l'application de la législation et de la réglementation du

Innovation: Central Africa's got talent!



Suimo Jude Nsaitenla and his colleagues of “the Young shall Grow Technical Engineering Group” Kumbo Cameroon, that invented an affordable and efficient portable decorticator for coffee beans in the north west of Cameroon rally round ECA/SRO-CA’s Communications Officer – Abel Akara Ticha to master how to use the IPA 2013 online Platform to submit their entry. This group has built several other operational machines such as grinding mills and wood planers, and is at the teething stage of building a helicopter.

The direct office phone line of the Communication Officer of ECA/SRO-CA was as busy as the switchboard of a call center last October after he made a few outings on Cameroon national radio and television to encourage innovators in Central Africa to submit entries for the 2013 edition of the Innovation Prize for Africa, co-funded by the ECA and the Africa Innovation Foundation.

Among the ideas brought to the attention for SRO-CA were: an ultra-energy efficient multipurpose engine adaptable to any locomotive or manufacturing machine, soya bean transformation for an affordable

and healthier source of protein, revolutionary micro-financing; and, affordable and portable coffee bean decorticating machines for peasants.

Good luck to all the entrants from the Central African sub-region.

InnovationPrizeforAfrica.org